



Rassemblement ce 25 janvier 2019 à 8h contre la répression de la liberté d'expression et pour rappeler que FILMER LA POLICE EST UN DROIT ! Ce rassemblement a lieu en marge [du procès à huis-clos de ZIN TV et ATTAC contre des policiers ayant saisi la caméra d'une équipe de tournage et effacé des données vidéos des cartes mémoires](#). L'audience aura lieu à 9h. Les inculpés étant néerlandophones, le parquet a demandé que l'affaire soit jugée par la chambre du conseil néerlandophone. A ce stade, la séance a lieu à huis clos.

Les faits datent d'octobre 2015, lors d'une manifestation à Bruxelles contre le TTIP (Traité transatlantique de libre-commerce) durant laquelle les forces de l'ordre ont porté atteinte à la liberté de presse et à la liberté d'expression de deux reporters de ZIN TV en procédant à leur arrestation, en confisquant leur matériel et en détruisant les images récoltées. En décembre 2015, [ZIN TV et ATTAC Bruxelles se sont joints pour porter plainte contre les policiers et se constituer partie civile devant un juge d'instruction](#).

Dans cette affaire, le comité P a confirmé qu'un policier ne peut pas supprimer lui-même ou imposer la suppression des images à la personne les ayant réalisées. Un rappel à la norme a eu lieu par ailleurs pour l'ensemble du personnel de la zone de police Bruxelles Capitale/Ixelles.

Dans un contexte où la violence policière est devenue quotidienne et systématique vis-à-vis de personnes fragilisées, sans papiers, de celles et ceux qui hébergent solidairement ou qui filment pour témoigner et plus globalement de tous ceux qui sont actifs au sein des mouvements sociaux, il est plus que nécessaire de rappeler que filmer l'action policière est un droit, que l'on soit cinéaste, photographe, journaliste ou tout simplement citoyen.

C'est pour rappeler ce droit qu'une version allégée de l'exposition collective "[DON'T SHOOT](#)" (qui s'est tenue en novembre dernier au Pianofabriek) sera présentée en plein air (en partenariat avec ZIN TV, le collectif Krasnyi, le photographe Frédéric Moreau de Bellaing et la Ligue des Droits humains). Sur base de quelques photographies et de textes choisis, nous mettrons en lumière la répression grandissante de la liberté d'expression et du droit de contestation.

Dans le contexte du procès médiatique et ultra sécurisé de Mehdi Nemmouche le rassemblement devra avoir lieu au coin du boulevard de la Régence et la N24 (sortie du tunnel) devant le cercle de Lorraine.

Cet appel est soutenu par ZIN TV, ATTAC Bruxelles, la Ligue des Droits humains, Krasnyi, Frédéric Moreau de Bellaing, le CADTM, Sans Papiers TV, D19-20, Agir pour la Paix, Pour.

Infos : <https://www.zintv.org/Suite-de-l-action-en-justice-de-ZIN-TV-et-ATTAC>

Source : Zin TV, Attac Bruxelles, Ligue des droits de l'homme